

Elections sociales?

Dans la période du 7 au 20 mai 2012 vous serez appelés à élire ou réélire vos représentants :

- au **Comité pour la Prévention et la Protection au Travail (CPPT)** dans les entreprises de plus de 50 travailleurs ;
- au **Conseil d'Entreprise (CE)** dans les entreprises de plus de 100 travailleurs.

1.600.000 travailleurs de plus de 6.500 entreprises, dont vous, pourront participer au scrutin.

Tous les travailleurs (qu'ils soient belges ou étrangers, syndiqués ou non), occupés depuis au moins trois mois dans l'entreprise, peuvent voter.

Pourquoi voter?

Les élections sociales sont le moment par excellence de la démocratie sociale et économique dans l'entreprise. Vous allez pouvoir faire entendre votre voix et élire les collègues qui vous représenteront pendant quatre ans auprès de l'employeur.

Les enjeux de ces élections sont importants pour vous : le travail occupe un tiers de vos journées et deux tiers de votre vie. Vous devez vous y sentir bien.

Les organes où siègeront vos élus peuvent agir pour

- améliorer vos conditions de travail ;
- veiller à votre santé et à votre sécurité au travail ;
- vous informer sur la situation économique de votre entreprise ;
- améliorer la formation prévue au sein de l'entreprise, ...

Tout comme aux élections politiques, plusieurs listes (des différentes organisations syndicales) se présentent.

Et par liste, il y a plusieurs « collègues électoraux » :

- ouvriers ▪ jeunes
- employés ▪ cadres

Chaque voix donnera un poids plus important à vos délégués.

Poids qui compte quand ils se retrouvent face à la direction!

Poids qui compte pour faire entendre clairement la voix de votre organisation syndicale!

**Plus il y aura
de votes pour
vos délégués FG
TB
mieux ils pourront
vous représenter
vous défendre
et vous protéger**

**Voter c'est bien
FGTB c'est mieux**



FGTB

Ensemble, on est plus forts

Pourquoi voter FGTB?

Parce que la FGTB allie capacité de concertation et de dialogue (qu'elle veut constructif pour trouver des solutions) à une grande détermination pour vous défendre et sauvegarder vos intérêts.

Dans la campagne pour ces élections sociales, la FGTB met quatre grands thèmes en avant. Ces thèmes sont bien sûr complétés par les problèmes spécifiques rencontrés selon les centrales professionnelles, les secteurs, les entreprises ...

Il s'agit de :

- la défense de votre pouvoir d'achat ;
- la nécessité de maintenir et de créer des emplois de qualité (CDD, temps plein, ...) ;
- la lutte contre le stress ainsi que la santé et la sécurité au travail ;
- l'égalité de salaire entre hommes et femmes, en lien avec une meilleure conciliation travail-vie privée.

La défense de votre pouvoir d'achat et des emplois de qualité

Plus que jamais en cette période de crise, certains cherchent à faire payer la crise financière aux travailleurs. Il en résulte des licenciements et une précarisation de l'emploi (contrats à durée déterminée, intérim, temps partiels subis, ...).

Par ailleurs, les salaires sont constamment attaqués et l'indexation automatique est régulièrement remise en question. La FGTB ne le permettra pas.

Elle défend depuis toujours le pouvoir d'achat des travailleurs, actifs ou non, qui doit être amélioré par :

- une plus grande justice fiscale ;
- un relèvement des allocations sociales et un meilleur financement de la sécurité sociale ;
- la lutte contre l'augmentation des prix (inflation) ;
- une diminution de la facture énergétique et l'accès à des logements abordables et confortables.

Nos délégués ont un rôle important à jouer dans l'entreprise :

- ils peuvent négocier une augmentation des salaires bruts réels et du salaire minimum garanti ;
- ils peuvent demander à l'employeur de tenir compte de la hausse des carburants et de ses répercussions sur les déplacements entre le domicile et le lieu de travail ;
- ils peuvent négocier au conseil d'entreprise l'instauration de transports collectifs et de plans de mobilité au profit des travailleurs, et de l'environnement.

Moins de stress, plus d'attention portée à la santé et à la sécurité au travail

Vous aussi, vous avez une boule dans le ventre rien qu'à l'idée d'aller au boulot?

Selon la 5^e enquête européenne sur les conditions de travail de la Fondation de Dublin, l'intensité et les rythmes de travail ne cessent d'augmenter. Et l'instabilité de l'emploi renforce encore le stress au travail, avec les conséquences que cela peut avoir sur votre santé.

Le rôle des délégués dans la lutte contre le stress au travail est d'une importance cruciale. Il s'agit de votre qualité de vie, mais aussi de votre santé.

Votre sécurité est aussi capitale. Ainsi, une majorité de travailleurs n'ont jamais été confrontés directement à un accident du travail. Mais cela ne signifie pas pour autant que le danger ne les guette pas.

En 2010, derniers chiffres disponibles, on a enregistré pas moins de 178.500 accidents du travail en Belgique (dont 27.500 sur le chemin du travail).

Le bien-être au travail est également un enjeu important. 13% des personnes interrogées en Belgique dans le cadre de l'enquête européenne disent souffrir de brimades, de violences verbales pendant le travail. Plus de 8% se plaignent d'intimidation ou de harcèlement moral de la part de leur chef ...

Le rythme de travail, la pression de toujours produire plus conduisent à l'imprudence, l'anxiété, l'insécurité et l'agressivité.

Par ailleurs, un travailleur sur cinq déclare être victime d'agressions de tiers (c'est-à-dire des personnes extérieures à l'entreprise : clients, fournisseurs, ...).

L'action développée par les délégués pour s'attaquer aux problèmes de sécurité et au problème des violences et du harcèlement de manière préventive et curative, est d'une importance essentielle.

L'égalité de salaires hommes/femmes ...

L'écart salarial actuel entre les femmes et les hommes s'élève à 22% en moyenne (en termes de salaire brut, temps partiels compris). Mais pour le secteur privé seul, l'écart sur base du revenu annuel grimpe à 36 ou 37%, principalement en raison du temps partiel qui concerne 44% des femmes au travail contre 9% seulement des hommes.

Raison pour laquelle nous avons organisé pour la 7^e année notre « Journée de l'égalité salariale », le 20 mars dernier.

L'écart salarial n'a que très peu diminué au fil des ans et en réalité à cause de la baisse de revenu des hommes due à la crise et au chômage économique en particulier.

Les délégués peuvent mettre ce point à l'ordre du jour dans l'entreprise. Pour une travailleuse seule face à l'employeur, il est difficile de le faire.

Ensemble, on est plus forts.

... en lien avec une meilleure conciliation travail et vie privée

Travailler, c'est aussi devoir jongler avec les contraintes de la vie privée, encore aujourd'hui le plus souvent à la charge des femmes. Vous avez le sentiment de devoir toujours courir, pour aller chercher les enfants à la crèche, pour faire vos courses, pour faire un saut chez vos parents âgés... Vous vous sentez épuisé-e.

Un partage plus équitable des tâches domestiques et une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie privée peuvent contribuer à réduire l'écart salarial entre hommes et femmes.

Là encore, les délégués de la FGTB ont un rôle important à jouer : veiller au respect de la loi sur le congé de maternité et de paternité dans l'entreprise, négocier une bonne organisation du travail et des horaires qui tiennent compte des contraintes de la vie privée et des problèmes de mobilité entre le domicile et le lieu de travail, proposer des plans de transport d'entreprise permettant de raccourcir les temps de déplacement entre travail et domicile...